



LISTE DES ADMIS au Stage Egalité des Chances 2019-2020 à l'Institut national de l'audiovisuel.

Suite au jury qui s'est tenu le 17 janvier à l'Ina sup, 10 élèves sont admis au Stage Egalité des Chances :

M.	Youness	Badet-Zebatte
M.	Samuel	Borst-Jouan
M.	Till	Bottani-Dechaud
M.	Naïm	Cheriguene
Mme	Anouck	Cointeaux
Mme	Zoé	Cornot
M.	Méhdi	Kassou
M.	Quentin	Oudinot
M.	Alexandre	Prouet
Mme	Romane	Rigaud

LISTE D'ATTENTE PAR ORDRE DE PRIORITE :

1. M. Florent Raussin
2. M. Vincent Libert
3. M. Méhdi Messani

POUR TOUS LES AUTRES, nous vous remercions pour votre candidature. Le nombre de dossiers et la grande qualité des candidatures a rendu la sélection très difficile.

Le fait que vous n'ayez pas été retenu pour le Stage Egalité des Chances n'est en aucun cas un jugement de valeur, ni sur la qualité de votre dossier ni sur votre orientation vers des études supérieures dans l'audiovisuel.

Cette réponse négative ne présage en rien d'un échec aux procédures d'admission à l'Ina, et nous vous rappelons que vous pouvez bien évidemment les présenter.